

Procédure Normalisée de Fonctionnement

| | |
|--|--|
| TITRE : COMPTABILISATION DU PER DIEM | NUMÉRO : G-9 |
| DESTINATAIRES : Personnel du Service des animaleries et usagers | Version1 : 11.10.2011 Version 3: 19.08.2016 |
| ÉMISE PAR : Normand Lapierre, T.S.A. CORRIGÉE : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire | CIPA : 23.02.2012 |
| APPROUVÉE PAR : Manon St-Germain, directrice et vétérinaire | DATE : 30.01.2012 |
| BUT : Expliquer le processus de comptabilisation mensuelle du per diem. | |

SANTÉ ET SÉCURITÉ : Non applicable

GÉNÉRALITÉS :

1. Les tarifs des pensions animales inclus :
 - a. Matériel d'hébergement
 - b. Eau et nourriture
 - c. Objets d'enrichissement
 - d. Soins vétérinaires et traitements non reliés au protocole
 - e. Entretien des équipements et du matériel
 - f. Élimination des carcasses et des déchets biomédicaux

2. Le tarif étant établi par cage ou animal, le personnel du Service des animaleries procède au décompte des cages ou des individus selon le cas et indique le nombre dans **Dropbox** sous l'onglet **Per Diem** dans le fichier *excel* du chercheur associé tous les lundis, mercredis et vendredis. Prendre soins d'inscrire le nombre au bon endroit sur la feuille *excel* pour les chercheurs ayant plus d'un local d'hébergement.

3. Pour chacun des chercheurs répertoriés sous un fichier *excel* sur Dropbox sous l'onglet **Per Diem**, les informations suivantes apparaissent:
 - a. Nom du chercheur
 - b. Espèce
 - c. Type d'hébergement (quarantaine, conventionnel...)
 - d. Numéro(s) du local ou des locaux ou d'hébergement
 - e. Mois
 - f. Date
 - g. Prix/cage

4. Toute procédure ou condition qui exige un entretien plus fréquent de la cage en raison du statut sanitaire inadéquat pour les animaux présents au sein de la cage (ex : polyurie d'animaux diabétiques) entrainera une hausse du tarif du per diem. À cet effet, le personnel avisera le technicien en gestion des soins animaliers et inscrira avec une étoile sur le

tableau Excel de pension animale, le nombre de cages touchées par cette hausse. La direction avisera le chercheur ou le responsable du laboratoire de la modification tarifaire ainsi que les raisons liées à cet ajustement.

5. Une facture trimestrielle est émise aux chercheurs par l'intermédiaire d'une réquisition interne générale émise par la direction du Service des animaleries
6. Pour connaître tous les tarifs et détails concernant les pensions animales, consultez le document en ligne en cliquant sur le lien suivant : https://servicedesanimaleries.uqam.ca/fichier/document/PDF/grille_tarifaire_2016_2017

